

## ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

### Tout ce que je dois savoir avant de candidater à la sélection

- Les conditions d'accès à la formation
- Le déroulement de la sélection
- Les frais de scolarité et la gratuité de la formation
- La constitution du dossier de sélection

**Période de candidature : du 19 janvier au 04 septembre 2026.**

Le nombre de places étant limité, nous vous recommandons de candidater le plus tôt possible.

### COMMENT CANDIDATER ?



#### Etape 1 :

Je crée un compte en ligne (voir page 4).



#### Etape 2 :

J'envoie par courrier recommandé l'ensemble des documents à l'adresse (voir page 5).



#### Etape 3 :

Je reçois ma convocation à l'épreuve orale **par mail** à l'adresse indiquée à la création du compte, si mon dossier de candidature est complet et validé.

# ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

## CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Être majeur pendant l'année de formation.  
Le nombre de places ouvertes est de 22.

## LIEU DE DÉROULEMENT & DATES DES ÉPREUVES

ECOLE ROCKEFELLER – 4 avenue Rockefeller – 69008 LYON – Métro Ligne D Station Grange Blanche

Date des épreuves d'admission :

- **Mardi 28 avril**
- **Mercredi 20 mai (après-midi)**
- **Mardi 7 juillet**
- **Lundi 21 septembre.**

Date et heure précisées sur le mail de convocation.

## NATURE DES ÉPREUVES

➔ L'admission en formation est subordonnée au dépôt du dossier (cf liste p.4)

Une commission d'admission procède à la sélection des dossiers des candidats au regard notamment de la qualité de leur parcours de formation antérieure, de leurs aptitudes et de leurs motivations. Les candidats dont le dossier de candidature est retenu présentent l'épreuve orale d'admission.

➔ L'épreuve d'admission est un entretien oral de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation sociale.

Cette épreuve est notée sur 20 points.

Une note inférieure à 10/20 à l'épreuve est éliminatoire.

Aucun frais afférent à la sélection n'est facturé aux candidats.

## DISPENSES DE L'ÉPREUVE D'ADMISSION :

Sont admis de droit en formation suite au dépôt de leur dossier de :

- 1- Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes : DEAVS, DEAMP, DEAF, DEAS, DEAP, Titre Prof. AVF (version 2021), Titre Prof. AVFS CCS, Titre prof. ASMS, BEP CSS, BEP ASSP, CAP ATMFC, CAP PE, CAP AEPE, BAP AAT, Certificat Prof., BEP Agricole, Titre Prof. AVD
- 2- Les lauréats de l'Institut de l'engagement
- 3- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du DE AES (article D.451-88 du code de l'action sociale et des familles)
- 4- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaines de compétences du DE AMP ou du DE AVS. Dans ce cas, les candidats bénéficient d'un entretien de positionnement avec l'établissement de formation.



# ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

## RÉSULTATS DE LA SELECTION

Les résultats seront publiés, à l'issue de la commission relative au jury d'admission, à **14h00**, les :

- **Jeudi 30 avril 2026**
- **Vendredi 22 mai 2026**
- **Mercredi 8 juillet 2026**
- **Mardi 22 septembre 2026**

La liste alphabétique des candidats déclarés admis est affichée à l'école, publiée sur le site internet de l'Ecole Rockefeller, avec notification par mail des résultats à chaque candidat.

**AUCUN RÉSULTAT NE SERA COMMUNIQUÉ PAR TÉLÉPHONE.**

## GRATUITÉ DE LA FORMATION et FRAIS DE SCOLARITÉ

- **La Région Auvergne-Rhône-Alpes finance votre formation d'AES** si vous êtes admis.e à l'Ecole ROCKEFELLER et que vous êtes :
- en poursuite d'études, sortis du système scolaire ou universitaire depuis moins de 24 mois
  - demandeur d'emploi et inscrit à France Travail
  - en recherche d'emploi (bénéficiaires du RSA, jeunes inscrits en Missions Locales, publics suivis par LADOM)

ATTENTION : La Région Auvergne-Rhône-Alpes ne finance pas vos frais de scolarité si vous êtes salarié(e).

Si vous ne bénéficiez pas du dispositif de la gratuité, les frais de scolarité s'élèvent à 5601,96 €.

Si vos frais de scolarité sont pris en charge par un employeur ou un OPCO en formation continue, le montant s'élève à : 9060,66 € (devis sur demande auprès du secrétariat du Pôle Médico-Social)

Tarifs réévaluables en fonction de l'indice annuel d'inflation INSEE en juillet 2026

- **Vous avez besoin de plus d'information pour les financements et les bourses régionales, vous pouvez contacter : [scolarite@ecole-rockefeller.com](mailto:scolarite@ecole-rockefeller.com)**

La Région Auvergne-Rhône-Alpes pour les bourses : [Obtenir une bourse pour suivre une formation dans le secteur santé-social](#) : [aidefss@auvergnerhonealpes.fr](mailto:aidefss@auvergnerhonealpes.fr)

# ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

## DOSSIER DE CANDIDATURE A LA SELECTION

### 1-Je crée un compte en ligne : [Créer votre compte \(cliquez ici\)](#)

OU

J'ai déjà un compte : je saisis mon adresse email et je peux réinitialiser mon mot de passe.

Vous pouvez aussi taper dans la barre de votre navigateur : <https://portail.ecole-rockefeller.com>

### 2- J'envoie les documents par courrier en recommandé :

Tous les documents demandés doivent être photocopiés – ne pas transmettre d'originaux



- la fiche n° 1 : fiche administrative – Document à imprimer de votre compte
- la fiche n° 2 : déclaration sur l'honneur – Document à imprimer de votre compte
- la fiche n° 3 : demande de dispense de l'épreuve d'admission + la copie du diplôme permettant d'obtenir la dispense – Document à imprimer de votre compte
- Une copie **recto-verso** d'une pièce d'identité en cours de validité à la date des épreuves.
- Pour les ressortissants hors Union européenne, un titre de séjour valide à l'entrée en formation (01/09/2026)
- Une lettre de motivation argumentée
- Un CV (curriculum-vitae) détaillé

## ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

**Période de candidature :**  
**du lundi 19 janvier au vendredi 04 septembre 2026.**

**Dossier à envoyer à l'adresse suivante :**

ECOLE ROCKEFELLER  
Sélection ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL  
4 avenue Rockefeller  
69373 LYON CEDEX 08

**Tout dossier incomplet et non transmis dans les délais (cachet de la poste faisant foi) ne sera pas traité.**

**Pour toute question une adresse mail unique :**  
**[selection@ecole-rockefeller.com](mailto:selection@ecole-rockefeller.com)**

Dans le cadre de notre politique de management de la qualité et d'amélioration continue, vous pouvez adresser votre réclamation par mail : [reclamation-etudiantsocial@ecole-rockefeller.com](mailto:reclamation-etudiantsocial@ecole-rockefeller.com)



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes